



FAQ – Foire aux questions Partie 1

Paiements et politiques de remboursement

Q : Est-il possible d'effectuer plusieurs paiements pour couvrir les frais d'inscription?

R : Oui, il est toujours possible d'effectuer plusieurs paiements. Par exemple, vous pouvez effectuer trois versements à l'aide de chèques postdatés aux dates suivantes : 5 juin, 3 juillet et 31 juillet. Lorsqu'une des dates est dépassée, vous devez inscrire la date de la journée actuelle. Par contre, si vous décidez de payer en ligne, vous devrez faire un seul paiement au moment de l'inscription.

Q : Est-il possible de payer en différé lors de l'inscription en ligne?

R : Oui. Lors de l'inscription en ligne, vous pouvez choisir l'option « paiement différé ». Ainsi, vous aurez l'option de payer par chèques, chèques postdatés ou argent comptant dans les 10 jours ouvrables suivants. Les chèques et l'argent comptant devront être déposés dans la chute à documents sécurisée se trouvant à gauche de la porte d'entrée du centre municipal (160 Boulevard Monchamp).

Q : Est-il possible d'effectuer un paiement en différé par carte de crédit?

R : Malheureusement, il n'est pas possible d'effectuer un paiement différé par carte de crédit. Vous pouvez cependant utiliser ce mode de paiement au moment de l'inscription en ligne.

Q : Si j'inscris mes enfants au camp de jour et que celui est annulé, serai-je remboursé en totalité?

R : Oui, tous les parents seront remboursés en totalité pour les semaines qui ne pourront avoir lieu. Si le camp de jour est annulé au milieu d'une semaine, la semaine sera remboursée au prorata des journées annulées. Le service des loisirs s'occupera d'acheminer les remboursements dans les plus brefs délais, il n'est donc pas nécessaire de communiquer avec le service pour faire traiter votre demande de remboursement.

Inscriptions

Q : Est-ce que je peux faire l'inscription de mes enfants par téléphone?

R : Vous pouvez seulement inscrire vos enfants via le site Web de la Ville de Saint-Constant. Si vous avez besoin d'une assistance téléphonique, vous pouvez appeler au bureau du camp de jour au (450)638-2010 poste 7220. Cependant, nous n'acceptons pas d'inscriptions par téléphone. Une fois les inscriptions terminées, soit le vendredi 12 juin à 12h, une procédure particulière sera annoncée si des places sont toujours disponibles.

Mesures d'hygiène

Q : Est-ce que des mesures d'hygiène supplémentaires seront déployées sur les sites de camp de jour cet été?

R : Afin d'assurer la sécurité des enfants et celle du personnel d'animation, plusieurs mesures d'hygiène supplémentaires seront déployées sur l'ensemble de nos sites de camp de jour. Pour connaître toutes ces nouvelles mesures, nous vous invitons à consulter la section Santé et Sécurité du *Guide aux parents* du Camp Splash 2020. De plus, veuillez prendre note que des communiqués seront publiés sur le site Web de la Ville de Saint-Constant dans l'onglet du camp de jour. Ceux-ci serviront à vous tenir au courant des nouvelles mesures mises en place par l'équipe du camp de jour.

Activités et programmation

Q : À quoi peut-on s'attendre au niveau des activités proposées aux enfants cet été?

R : Les équipes d'animation, en collaboration avec les responsables de chacun des sites, travaillent actuellement à l'élaboration de la programmation de chaque journée. En plus des heures de planification faites durant les semaines de camp de jour, les employés ont également des périodes de planification avant le début du camp de jour. Chaque activité planifiée est adaptée aux mesures de distanciation sociale ainsi qu'aux mesures d'hygiène exigées dans les camps de jour. Les responsables de chacun des sites vérifient toutes les planifications des moniteurs afin que celles-ci soient conformes à nos exigences. Il est à noter que cette année, les activités se dérouleront à l'extérieur, sauf en cas de pluie ou de chaleur insupportable. De plus, seul le matériel facile à désinfecter pourra être utilisé et les activités favorisant le moins d'échanges de matériel possible seront priorisées. Les enfants devront laver leurs mains à la fin de chaque activité.

Q : Lors des journées de pluie, est-ce que le camp de jour demeurera ouvert? Si oui, comment se dérouleront les journées?

R : Oui, le camp de jour demeurera ouvert lors des journées de pluie. Tous nos groupes auront un local attitré lors de ces journées. La capacité de chacune des salles a été calculée en tenant compte des exigences du *Guide de relance des camps en contexte COVID-19* de l'Association des camps du Québec, approuvé par la Direction de santé publique. La distanciation sociale pourra donc être faite. Dans les sites-écoles, le gymnase sera subdivisé à l'avance, et chaque groupe aura sa portion du gymnase attitrée. Les moniteurs auront tous une banque d'activités en cas de pluie qui répondra aux mesures d'hygiène et aux mesures de distanciation sociale. Des activités amusantes et ludiques seront proposées, même lors des journées où les enfants devront être à l'intérieur.

Q : Vu la situation actuelle, est-ce que les heures du service de garde demeurent les mêmes que dans les années passées?

R : Nos heures d'ouverture demeurent les mêmes qu'à l'habitude : le camp de jour est offert de 9h à 15h30 et le service de garde est offert de 6h30 à 9h le matin, ainsi que de 15h30 à 18h en soirée. Le dîner est inclus, que vous preniez l'option avec ou sans service de garde.